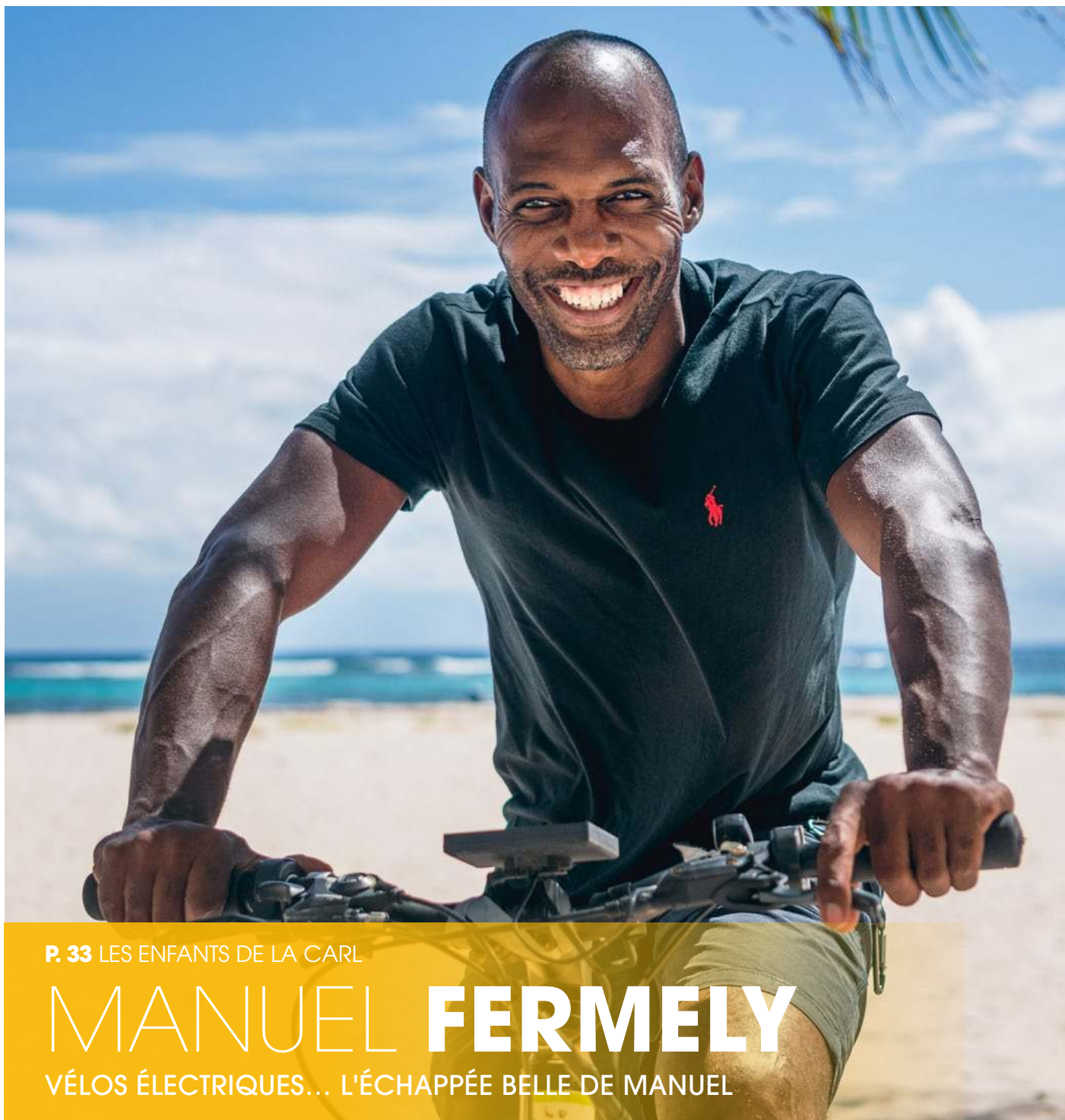




P. 33 LES ENFANTS DE LA CARL

MANUEL FERMELY

VÉLOS ÉLECTRIQUES... L'ÉCHAPPÉE BELLE DE MANUEL

P. 18 ENVIRONNEMENT
/ Le PCAET

P. 24 NUMÉRIQUE
/ rivieradulevant.fr
fait peau neuve

P. 25 TOURISME
/ Destination CARLNADA !

Par définition, une Communauté d'Agglomération est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), un territoire solidaire rythmé de projets d'intérêt communautaire. En cohérence avec le projet de territoire, la CARL s'associe aux initiatives éco-responsables, aux opérations de nettoyage tel que celui du littoral de la Désirade mené en partenariat avec le RSMA. Cette action a permis d'oeuvrer dans la continuité des engagements environnementaux initiés non seulement à la Désirade, mais sur tout le territoire de la CARL.

La fiscalité a aussi sa place dans cette nouvelle édition de "Ma Carl Mon Territoire". Premier territoire touristique de la Guadeloupe, la Riviera du Levant collecte en partenariat avec les hébergeurs la Taxe de Séjour. Cette taxe, désormais au réel, permet de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique. Il apparaissait donc nécessaire pour nous d'informer les propriétaires de gîtes, les hôteliers sur les modalités de collecte et de reversement de cette taxe, à l'occasion d'un séminaire à leur attention.

Autant d'informations qui sont le reflet de l'engagement de notre Communauté d'Agglomération pour le développement de notre territoire, tant au niveau touristique, économique qu'environnemental.

Nous vous souhaitons une bonne lecture à travers les pages du nouveau numéro de votre magazine intercommunal.



Jean-Pierre DUPONT,
Président de la Communauté
d'Agglomération la Riviera du Levant

ACTUALITÉ P. 22
PLAN PAYSAGE DES GRANDS FONDS



TOURISME P. 27
CARLNADA



SOMMAIRE #6

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2019

P. 4 ACTUALITÉ

- / De nouveaux PAV pour la Désirade
- / Le RSMA au service de la Désirade
- / La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
- / Taxe de séjour : la collecte se prépare

P. 10 ÉCHOS DES COMMUNES

10 / LA DÉSIRADE

- Aller de l'île de la Désirade à la Réserve Naturelle Nationale des Iles de Petite Terre c'est possible !
- Réduction des consommations d'énergie sur le réseau public

12 / LE GOSIER

- Les Seniors apprennent à se servir d'un téléphone mobile
- Maison de la parentalité : des actions pour renforcer le lien parent-enfant

14 / SAINT-FRANÇOIS

- Le projet de préservation de la Pointe des châteaux

16 / SAINTE-ANNE

- Le numérique au service de l'environnement
- Retour sur l'exposition " Grands Horizons "
- L'expo WI'AnArt : " Conter c'est se raconter "

P. 18 ENVIRONNEMENT

- / Le Plan Climat Air Énergie Territorial prend vie
- / Le Plan Paysage des Grands-Fonds

P. 24 NUMÉRIQUE

- / RIVIERADULEVANT.FR fait peau neuve

P. 26 LOGEMENT

- / 35 000 nouveaux logements en 50 ans sur la territoire

P. 27 TOURISME

- / CARLNADA : une communauté de projets et d'actions

P. 33 LES ENFANTS DE LA CARL

- / Manuel FERMELY : vélos électriques... l'échappée belle à la Désirade
- / Leslie BELLLOT : je cuisine créole !

www.rivieradulevant.fr -     la riviera du levant

Courrier des lecteurs

Vous êtes lecteur et vous avez des questions concernant la Communauté d'Agglomération ou les sujets de ce journal ?
Contactez-nous !

Distribution du magazine de la Communauté d'Agglomération

Vous ne recevez pas le magazine à votre domicile ?
Sur demande auprès du Service Communication, un exemplaire peut vous être envoyé par voie postale.

Directeur de la publication : Jean-Pierre DUPONT
Rédacteur en chef : Daniel DUMIRIER
Comité de rédaction : Service Communication de la CARL et Rony NABAL
Rubrique "Echos des Communes" : contenus rédigés par les services
communication de La Désirade, du Gosier, de Sainte-Anne et de Saint-François

Crédits photos : Service Communication de la CARL
Mise en page : Atypic Partners
Impression : Caraïbe Impression

DE NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Si 22 Points d'Apport Volontaire (PAV) sont actuellement disponibles sur le territoire de la Désirade, il nécessite des équipements complémentaires et de nouveaux points.

Je jette

dans cette cagette

UNIQUEMENT LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES





N° VERT CARL : 0 800 11 12 13
appel gratuit

www.rivieradulevant.fr    La Riviera du Levant



Pour réaliser un état des lieux des PAV existants, les agents de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable de la CARL ont récemment fait le tour de l'île afin d'identifier les lieux où ajouter de nouveaux PAV : les nouvelles cagettes destinées aux canettes. Ils ont aussi pu vérifier l'état des filets de pêche permettant la collecte des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) tels que les bouteilles en plastique.

Ainsi, la commune de la Désirade verra le réseau de collecte sélective :

- complété de 6 zones d'apport volontaire ;
- équipé de nouveaux filets de pêche dans 4 autres points ;
- équipé d'une vingtaine de cagettes neuves, avec en priorité le remplacement des anciennes.

Des cagettes artisanales pour les canettes

Afin de répondre à la demande des citoyens et de favoriser le savoir faire de l'île, de nouvelles cagettes fabriquées à la main par un artisan désiradien seront bientôt installées dans les Points d'Apports Volontaires. Bénéficiant de la même démarche d'habillage artistiques que les Bornes d'Apports Volontaires de Saint-François, ces cagettes en bois seront peintes afin de se fondre au mieux dans le paysage. Elles sont destinées à recevoir uniquement les emballages métalliques tels que les boîtes de conserve ou encore les canettes.

Les filets mis sur le territoire sont de type "filet de pêcheur", maintenus par deux poteaux.

Le RSMA au service de la Désirade

UNE OPÉRATION DE NETTOYAGE AVEC LE RSMA A EU LIEU LE MERCREDI 16 OCTOBRE SUR L'ÎLE DE LA DÉSIRADE.

Les services techniques communaux, le personnel de la déchetterie de la CARL ainsi que des entreprises locales ont participé activement à cette opération hors du commun.

Les 19 jeunes du RSMA et leurs encadrants sont intervenus sur :

- le ramassage des macro-déchets à la Pointe Colibri (3 big-bag enlevés) ;
- le ramassage des déchets plastiques (2 big-bag enlevés) et de déchets verts le long de la plage de l'Anse d'Échelle ;
- l'élagage de la cocoteraie de l'Anse d'Échelle (environ 30 m³ de déchets verts enlevés) ;
- l'élimination des jeunes cocotiers des massifs arbustifs en limite de la cocoteraie ;
- l'enlèvement de l'ancien carbet à proximité du rivage.

L'équivalent des deux bennes de déchets verts restant sera évacué avec un semi-remorque dès que les travaux de la voirie le permettront.



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Résolument engagée dans une démarche de développement durable, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant œuvre à la sensibilisation à la réduction des déchets sur son territoire. Une démarche volontariste menée tout au long de l'année, mais dont le point d'orgue est la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). Du 16 au 24 novembre, les acteurs du développement du territoire, seront mobilisés pour une série d'actions à la Désirade, à Saint-François, à Sainte-Anne et au Gosier.

Sur le territoire de la CARL, comme partout ailleurs en France, la SERD est l'occasion de sensibiliser les citoyens sur l'impact de leurs habitudes de consommation sur l'environnement. Faire prendre conscience que la réduction des déchets n'est pas un simple slogan, mais une nécessité pour la sauvegarde de la planète et de ses ressources. Que chaque geste éco responsable contribue à l'amélioration du bien-être de tous, singulièrement sur un territoire insulaire. C'est donc forte de ces certitudes, que l'équipe de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable de la CARL mobilise ses partenaires pour des actions d'informations et de préventions dans chacune des quatre communes du territoire communautaire, et dans certaines écoles. Les élèves de Douville à Sainte-Anne, de Poucet au Gosier, de Raisins Clairs à Saint-François et de l'école primaire et du collège de la Désirade, se verront ainsi sensibilisés au tri et au réemploi de déchets issus de la poubelle jaune. Ils recevront la visite de membres de l'association SEVES pour les animations, et d'agents de la Communauté d'agglomération pour les accompagner à l'utilisation de la poubelle jaune et à la réduction des déchets, afin qu'ils partagent les bonnes pratiques

avec leurs parents. Eviter l'achat de produits suremballés notamment, qui sont sources de surproduction de déchets. Des enfants qui sont les écocitoyens de demain qui contribueront à la préservation de la planète.

SENSIBILISATION DES PETITS, MAIS DES GRANDS AUSSI !

Outre le public scolaire, cette Semaine Européenne de la Réduction des Déchets à la CARL touche également les plus grands. Des distributions de compost prendront ainsi place dans les déchetteries de Sainte-Anne et Saint-François, ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération, au Gosier. Ces opérations sont l'occasion de montrer le circuit des déchets verts apportés dans les déchetteries et/ou collectés en porte à porte. Ce sont en effet les apports des habitants du territoire, envoyés en compostage à SITA VERDE, au Moule, qui seront redistribués sous forme de compost au cours de ces journées. Cette année, la Direction de l'Environnement et du Développement Durable a associé à cette opération, des gratiféria végétales. Les participants pourront amener et/ou repartir avec des plants d'arbres, d'arbustes ou des fleurs.

Un public d'habituels, mais aussi de nouveaux utilisateurs pourront profiter des « Repair Café » conduits par le FabLab de Jarry. Des ateliers pour donner une seconde vie aux matériels électriques en panne, mais réparables, et éviter ainsi un nouvel achat et un dépôt en déchetterie. Une action plusieurs fois reconduite à la CARL et qui chaque fois, séduit tant ceux qui y voient une manière de faire des économies et de prolonger la vie de leurs appareils, que ceux qui sont déjà sensibilisés au réemploi et à la réparation.

Les ateliers calebasses, animés par l'association SEVES, accueilleront ; quant à eux, un public d'adultes.

Le bilan des actions de cette édition 2019 de la SERD ne peut qu'être positif selon Max RANGUIN, Directeur de l'Environnement et du Développement Durable : *« Les citoyens sont sensibles au fait que les produits amenés en déchetteries soient valorisés, notamment les déchets verts. Ils prennent aussi conscience de l'intérêt du geste de tri grâce à la sensibilisation que nous menons durant cette Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ».*



Contribuer à la réduction des déchets c'est faire les bons choix de consommation, avoir recours au réemploi et à la réparation, mais aussi transformer ses déchets verts en compost, chez soi. Autant de messages amenés à être diffusés au cours de cette SERD 2019.



TAXE DE SÉJOUR

LA COLLECTE SE PRÉPARE

Le vendredi 8 novembre prochain la CARL organise une rencontre avec les hôteliers. L'objectif : préparer la prochaine saison de collecte de la taxe de séjour pour 2020. L'occasion de se pencher un peu plus sur les tenants et les aboutissants d'une telle démarche.

La Taxe de Séjour est une taxe collectée par la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant puis reversée à l'Office de Tourisme Intercommunal " La Riviera des Îles de Guadeloupe ". Elle est due par toutes les personnes majeures non domiciliées dans la commune et qui ne possèdent pas de résidence pour laquelle elles sont redevables d'une taxe d'habitation.

En raison des atouts touristiques liés à la nature de la CARL, la grille tarifaire 2019 est maintenue, ainsi que le tarif proportionnel de 5 % pour les logements non classés ou en attente de classement afin d'inciter les hébergeurs communautaires à rentrer dans une démarche de professionnalisation de leur activité touristique. Il est de même instauré une taxation au régime réel pour les hôtels. L'Office de Tourisme Intercommunal et L'Observatoire Fiscal Social et Économique Mutualisé (OFSEM) de la CARL seront chargés de suivre le taux d'occupation réel des hôtels en s'appuyant sur les registres détaillés des séjours que devront fournir les hôteliers conformément à l'article L.2333-34 du CGCT.

A QUOI SERT-ELLE ? Elle est entièrement affectée à des dépenses destinées à favoriser la fréquentation et l'accueil touristique sur le territoire.

COMMENT SONT FIXÉS LES TARIFS ? Le tarif est arrêté par délibération du Conseil communautaire, conformément à un barème réglementaire. Le montant de la taxe acquittée dépend de la catégorie d'établissement, du nombre de personnes logées et de la durée du séjour (voir tableau ci-contre).

QUI PAYE LA TAXE DE SÉJOUR ? Les personnes non résidentes sur le territoire et hébergées à titre payant.

QUI EST EXEMPTÉ DE LA TAXE DE SÉJOUR ? Sont exemptés de la taxe de séjour, conformément à l'article L. 2333-31 du CGCT :

- les personnes mineures ;
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire communautaire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant ;
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

QUAND RÉGLER LA TAXE DE SÉJOUR ? Le reversement auprès de la régie Taxe de Séjour **s'effectue trois fois par an**, selon le calendrier établi comme suit :

- avant le 31 mai, pour les taxes perçues du 1^{er} janvier au 30 avril ;
- avant le 30 septembre, pour les taxes perçues du 1^{er} mai au 31 août ;
- avant le 31 janvier, pour les taxes perçues du 1^{er} septembre au 31 décembre.

Le loueur reverse la taxe de séjour, en payant par carte bancaire en se connectant directement sur la plateforme <https://rivieradulevant.taxesejour.fr>.

Le règlement peut aussi s'effectuer par chèque à l'ordre de " Régie Taxe de Séjour ", ou par virement et doit être accompagné d'un état récapitulatif signé.

COMMENT EST COLLECTÉE LA TAXE DE SÉJOUR ?

La Taxe de Séjour est perçue par l'intermédiaire du loueur. Les logeurs doivent déclarer tous les mois le nombre de nuitées effectuées dans leur établissement auprès du service taxe de séjour. Cette déclaration peut s'effectuer par courrier ou par internet.

- **En cas de déclaration par courrier**, le logeur doit transmettre avant le 10 de chaque mois, le formulaire de déclaration accompagné d'une copie intégrale de son registre du logeur.
- **En cas de déclaration par internet**, le logeur doit effectuer sa déclaration avant le 15 du mois et ne

communiquera ses justificatifs à la collectivité qu'à sa demande.

Il est d'usage que la taxe de séjour soit en supplément du prix affiché. Il est obligatoire d'afficher le tarif de la taxe de séjour dans le meublé et le faire figurer également sur la facture remise au client. Le logeur doit tenir un état ou registre dans l'ordre des perceptions sur lequel figure :

- le nombre de personnes hébergée ;
- le nombre de nuitées correspondante ;
- le montant de la taxe perçue.

Cet état ou registre peut vous être demandé par la collectivité à tout moment.

GRILLE TARIFAIRE DE LA TAXE DE SEJOUR SUR LE TERRITOIRE DE LA CARL

Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles Résidences de tourisme 5 étoiles Meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 étoiles	2,30 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles	1,50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90 €
Hôtels de tourisme 1 étoile Résidences de tourisme 1 étoile Meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes	0,80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,55 €



Votre référent :
Keeter SYLVAIN
Chargé de mission Fiscalité du développement

DÉSIRADE

excursion

ALLER DE L'ÎLE DE LA DÉsirADE VERS LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES ÎLETS DE PETITE TERRE C'EST POSSIBLE !

Quatre nouveaux croisiéristes de La Désirade ont désormais l'agrément préfectoral pour exercer des activités commerciales sur La Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite Terre.

Cette réserve ainsi que la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de Baie Mahault sur l'île de la Désirade sont rattachées administrativement à la commune. La Désirade possède les deux seules Réserves Naturelles Nationales de la Guadeloupe.

Ces quatre nouveaux prestataires touristiques désiradiens vous proposent des excursions vers la réserve de Petite Terre depuis Saint-François et la Désirade.

Balades en mer et journées inoubliables sur le site seront au rendez-vous. Les combinés, Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite Terre et l'île de la Désirade sont possible.

Leur tarif est aligné sur l'ensemble des tarifs appliqués par les croisiéristes sur le marché, avec des tarifs adultes et enfants.

Chacun doté d'un bateau d'une capacité de 12 personnes avec tout le confort et la sécurité souhaités, ils vous feront voyager en toute tranquillité.

Leur point commun à tous, la mer qu'ils aiment et connaissent bien !

*Ces nouveaux croisiéristes connaissant bien la Désirade et son archipel,
ils seront à votre service durant leurs prestations.*

ÉCHOS DES COMMUNES



AU DEPART DE LA DESIRADE ET DE SAINT-FRANCOIS

Désir'Evasion

Rénald BENVAR est un marin-pêcheur.

Il vous la fera découvrir.

Tél. : 0690 38 65 66

f Désir'Evasion • www.desir-evasion.com

Mail : desir.evasion97127@gmail.com

Paradises

Adams CHAM a fait longtemps des visites guidées de l'île de la Désirade. Il vous propose aussi des visites maritimes sur son bateau vers d'autres îles de l'archipel guadeloupéen.

Tél. : 0690 76 75 03

f paradises • www.excursions-paradises.com

Mail : paradises971@gmail.com

Love Paradise

Katia et Joël BERCHEL-SPÉNO.

Joël fut longtemps un gardien de l'ONF.

Ti Té qui travaillait sur la Réserve Naturelle des Îlets de Petite Terre et la Réserve à caractère géologique de Baie Mahault sur l'île de la Désirade.

Tél. : 0690 47 85 05

Jimmy SAINT-AURÊT finalise la préparation de son bateau et sera prochainement opérationnel.

Tél. : 0690 41 74 21

AU DEPART DE SAINT-FRANCOIS

Sea Spirit

David SAINT-AURÊT

Tél. : 0690 26 12 30

Le comptoir de La Comadile

Gare maritime de Saint-François

Tél. : 0690 49 49 33

Excursions diverses dont une qui vous permet de découvrir la face nord de l'île de la Désirade : Lyris971@gmail.com

DÉSIRADE *éclairage*

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE SUR LE RÉSEAU PUBLIC SUR LA COMMUNE DE LA DÉSIRADE

Quatre communes de Guadeloupe (la Désirade, Sainte-Anne, Terre-de-Haut et Terre-de-Bas) sont concernées par le plan d'action du Sy.MEG.

Ses missions

- La maintenance (luminaires, armoires et curatif d'astreinte H24 – 7J/7).
- L'exploitation (accès au réseau, continuité de service et gestion de sinistres).
- Le respect des normes électriques.
- La mise en place de LED sur le réseau.

Un chargé d'exploitation pour l'éclairage public sera dédié dans chaque commune. La lumière de l'éclairage public sera dirigée vers la route et les trottoirs afin d'éviter les effets nuisibles sur l'écosystème. En plus de créer des emplois à long terme, notre éclairage public fait peau neuve sur l'ensemble de la commune lui permettant ainsi un coût de fonctionnement diminué.

Ce sont 4 534 points lumineux qui seront renouvelés et 136 armoires de commande installées d'ici fin 2019.



GOSIER

atelier

Les seniors apprennent à se servir d'un téléphone mobile

L'association Solutions Vertes en partenariat avec le CCAS de la ville du Gosier ont organisé le mardi 17 décembre, à la médiathèque Raoul Georges Nicolo, un atelier pour aider les personnes âgées à s'approprier leur téléphone mobile.

Il n'est jamais trop tard pour apprendre... C'est ce que découvre ces seniors qui apprennent à se servir d'un téléphone portable lors d'ateliers pratiques organisés par l'association SOLUTIONS VERTES et le CCAS du Gosier. Double appel, rangements photos, entrer un contact ou tout simplement les premiers gestes de navigation, une vingtaine de personnes âgées ou retraitées, souvent déroutées par les nouvelles technologies, vient se perfectionner ou acquérir un peu plus de connaissance dans l'utilisation de leur portable. Tous les élèves n'ayant pas le même niveau, ils sont regroupés en fonction des connaissances de chacun. " L'objectif est que personne ne soit largué ", lance Angèle MAUGIR, responsable de l'association. Certains animateurs enseignent les basiques, faire glisser le doigt pour répondre au téléphone, d'autres, des fonctions plus compliquées comme l'envoi de textos avec écriture intuitive, l'envoi d'un mail à partir d'un téléphone portable, etc.

Ces ateliers ont été conçus pour réduire la fracture sociale. " On s'est rendu compte qu'il fallait un accompagnement des seniors. A l'heure de la dématérialisation les gens sont dépassés. Nous les accompagnons pour mieux maîtriser leur outil de communication pour qu'ils se sentent à l'aise ", explique la responsable de l'association. Ces ateliers sont financés par la CGSS et proposés aux communes. Pour le CCAS du Gosier, ils permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées en leur donnant accès aux nouvelles technologies. " On a longtemps voulu faire ce type de formation, mais on a pas eu d'occasion. Alors quand l'association nous l'a proposé nous n'avons pas hésité. C'est une première pour ces ateliers mais on va les renouveler ", indique Michelle COUPPÉ DE K MARTIN, Vice-Présidente du CCAS.

Ces aînées ont pour la plupart des smartphones offerts par leurs enfants. Des téléphones trop sophistiqués pour ces novices souvent complètement perdus face à cette technologie. " C'est une bonne initiative, car très souvent on achète ces téléphones mais on ne lit pas la notice d'utilisation. Une fois j'ai dû chercher le mode silence ou vibreur en pleine messe. Alors j'ai dû l'éteindre ", s'amuse Philomène. Christian URBINO a 70 ans, il aurait préféré un portable à touche classique. " On ne trouve malheureusement plus de téléphones simples, regrette-t-il. Alors je suis venu apprendre. Et j'ai appris comment effacer facilement les messages, sans avoir à m'enervé. "

Pas facile en une matinée de maîtriser la navigation de son portable. Applis, réseau sociaux, verrouillage automatique ont encore beaucoup de secrets pour ces apprentis débutants. L'association a été sollicitée par beaucoup d'entre eux afin de recevoir des cours particuliers.

GOSIER

parentalité

Maison de la parenté des actions pour

A l'occasion des " Semaines de la Parentalité " mises en place par la CAF de Guadeloupe, la toute jeune Maison de la Parentalité du Gosier, en lien avec les acteurs locaux, a mis en place de nombreuses actions gratuites en soutien aux parents, pour leur permettre d'échanger avec des professionnels.

Anciennement réseau parental, le CCAS du Gosier est depuis mars 2019 labellisé " Maison de la Parentalité ". Ce label lui permet d'accompagner les parents dans leur rôle face aux difficultés rencontrées au quotidien avec leurs enfants, grâce à des actions de parentalité financées par la CAF de Guadeloupe. À l'aide de ses partenaires, le CCAS du Gosier anime le territoire en mutualisant les actions à travers diverses campagnes qui ciblent les familles en difficultés. Des ateliers pensés comme des espaces thérapeutiques de groupe. " **Les parents ont exprimé leur besoin d'actions de proximité de ce type en présence de professionnels pour échanger sur des problématiques qui les préoccupent, dans le cadre de l'éducation de leurs enfants. Ces actions sont mises en place pour accompagner la fonction parentale et pour prévenir des risques intrafamiliaux** ", indique Ketty CORINUS, coordinatrice de la Maison de la Parentalité et Directrice adjointe du CCAS.

Ainsi, un café parents s'est tenu le 22 novembre 2019, pour les parents des crèches du Gosier, en présence du Dr Catherine GUEGUEN, pédiatre, spécialisée dans le soutien à la parentalité. Une rencontre privilégiée pour échanger et débattre sur la bienveillance et l'empathie avec son enfant. " **Il faut repenser l'éducation. Depuis des millénaires, les adultes croient bien faire en humiliant verbalement leurs enfants. Il faut sortir de ces habitudes et comprendre l'enfant, ses émotions et lui apporter du bien-être pour que son cerveau puisse se développer** ", indique le Dr GUEGUEN.

Parentalité du Gosier : renforcer le lien parent-enfant

Du 3 au 6 décembre 2019, la Maison de la Parentalité du Gosier et l'association LE LIEN ont mis en place un atelier sur le thème du handicap, intitulé " À la découverte d'un autre monde " pour les jeunes âgés de 6 à 11 ans. 3 classes de l'école Georges Marcel de Mangot ont participé à une séance de sensibilisation animée par l'Union des Aveugles de la Guadeloupe, à la mairie du Gosier.

Des ateliers sur le thème du divorce ont été proposés pour les parents, les grands-parents et les enfants, à travers plusieurs actions :

- un autre café parents, un atelier d'expression et de communication à travers le jeu pour les enfants de 6 à 17 ans ;
- une sensibilisation au bien-être du parent ;
- un accompagnement de gestion relationnelle et émotionnelle pour les parents en situation de rupture.

Cette dernière séance était animée par un coach en développement personnel. **" Quand on est confronté à des changements, il est compliqué de changer son environnement. La seule façon d'évoluer est de prendre conscience de notre fonctionnement pour changer notre environnement. Le bien-être des enfants découle directement du bien-être des parents "**, explique Gilles CAZIMIR, coach professionnel.

" Ces ateliers sont essentiels pour accompagner les parents dans leur estime d'eux-mêmes et leur confiance en eux, car quand on vit une séparation, un divorce, ça impacte la famille, les enfants et également soi-même ", assure Ginette SAMSON, Directrice de la structure LE LIEN. Marie-Christine est en pleine séparation. Elle a trouvé des conseils dans cet atelier. **" C'est un grand bouleversement familial. Avec le papa, on cherche**

des solutions pour améliorer notre vie et celle de nos enfants. Ça m'a donné quelques billes, mais il y a beaucoup de travail ", avoue cette maman.

Des actions ont également été mises en place en faveur des professionnelles. Des Assistantes Maternelles du Gosier ont pu s'essayer à l'apprentissage du massage des bébés, qui permet de favoriser le lien parent-enfant et professionnelle. **" Cela permet de rétablir l'équilibre du bébé et de nourrir son extérieur. Plus on va s'en occuper, plus ça va le construire "**, informe Marilyne TISSOT, puéricultrice et instructrice du massage bébé.

La Maison de la Parentalité renforce les liens parents-enfants autour de thèmes proposés par les parents. D'autres événements en faveur des parents sont programmés tout au long de l'année.

SAINT-FRANÇOIS

préservation

PROJET DE PRÉSERVATION DE LA POINTE DES CHÂTEAUX

La commune de Saint-François s'est engagée dans une Opération Grand Site (OGS) pour créer les conditions d'un accueil de qualité des visiteurs de la Pointe des Châteaux afin de réguler sa fréquentation (550 000 visiteurs par an). Le projet vise, à assurer la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable du site dans le respect des habitants et du caractère des lieux.

En 1998, une première phase de travaux a été engagée (escalier d'accès, panneaux d'informations, balisages des sentiers). En 2008, diverses études ont été menées et des partenariats se sont noués permettant de dessiner les contours d'un projet d'aménagement. Aujourd'hui l'objectif est de poursuivre les efforts engagés depuis le classement du site en 1997 en proposant un projet à la fois réaliste répondant à l'urgence de terrain à court, moyen et long terme. La ville souhaite maintenir le lien « Homme-Nature », en associant l'ensemble des partenaires (institutionnels dont la DEAL, la DAC, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la CARL, l'OTI, le CAUE, l'ONCFS) et forces vives locales (associations de protection de la faune et de la flore, habitants, commerçants) à chaque étape du projet, permettant ainsi de co-construire une démarche à la fois collective et partagée.

Des relevés écologiques et expertises paysagères, techniques réalisés depuis deux ans ont révélé l'urgence de pouvoir intervenir sur le terrain, c'est la raison pour laquelle la ville, en lien avec les gestionnaires du site (ONF, Conservatoire du Littoral), propose la réalisation d'un plan d'actions

à court terme visant à sécuriser le site, préserver la biodiversité, les écosystèmes et à sensibiliser la population.

PHASE OPÉRATIONNELLE DE PRÉSERVATION DE LA POINTE DES CHÂTEAUX (2019 - 2022)

Portée par la ville de Saint-François (subvention FEDER sollicitée à hauteur de 85 % ainsi qu'une contribution financière ONF), cette phase opérationnelle vise à sécuriser les usagers et préserver les richesses paysagères et écologiques du site afin d'éviter :

- La perte de richesse environnementale: les relevés écologiques ont mis en évidence une perte de biodiversité liée à la pression anthropique se soldant par un risque de disparition d'espèces végétales et animales remarquables. Il s'agit également de rétablir des conditions favorables pour la reproduction d'espèces patrimoniales comme les *Petites sternes*, le *Gravelot de Wilson*, en assurant des espaces propices à leur reproduction.
- La mise en danger des usagers et visiteurs : il s'agit à minima d'entreprendre des actions visant à éviter les chutes, guider les usagers afin de les maintenir dans des cheminements sécurisés.
- La dégradation des paysages par phénomènes d'érosion et de dégradation des visiteurs non-encadrés : le manque d'encadrement des accès et des circulations a pour conséquence la multiplication des cheminements sauvages, qui par piétinement favorisent les phénomènes érosifs du cordon littoral déjà soumis à un recul naturel du trait de côte. C'est le cas tout particulièrement à proximité de la Grande Saline.
- Le manque d'information : la mécompréhension des impacts sur l'environnement par des pratiques



impactantes et le manque d'information sur la qualité du site sont également une source de dégradation. Les actions visent à offrir ce type d'interprétation afin d'initier le visiteur au respect du site et de sa préservation.

DÉFINITION DE TROIS ZONES D'ACTIONS PRIORITAIRES :

La Grande Saline

Elle était autrefois une véritable oasis de biodiversité attirant de nombreuses espèces d'oiseaux dont 6 espèces qui s'y reproduisaient parmi lesquels l'emblématique *Flamants des Caraïbes* aujourd'hui disparu. Cette année seulement une espèce y a élevé des jeunes, il s'agit du *Gravelot de Wilson*, une espèce patrimoniale de la Pointe des Châteaux puisque les deux tiers de la population guadeloupéenne se reproduisent sur les berges des salines. La Grande Saline est un haut lieu de passage pour les oiseaux migrateurs entre l'Amérique du Nord et du Sud, principalement les *Limicoles* (des oiseaux peu connus, pour lesquels la ville participe à l'amélioration des connaissances notamment en intégrant le réseau des limicoles porté par l'ONCFS). Pour la deuxième année consécutive, la *Petite Sterne* n'a pas réussi à élever de jeune à cause des diverses sources de dérangements (promeneurs, chiens errants, quads...). L'objectif est donc la mise en défense des zones de reproduction de cette espèce sensible avec la mise en place de panneau d'information et de ligne d'Ariane, afin de favoriser la quiétude des salines et ainsi espérer de nouvelles naissances de sternes.

Le Morne Petite Saline

Situé dans le prolongement de la route et offrant un point de vue de premier choix sur l'Anse des Châteaux, souffre du passage du demi-million de visiteurs qui chaque année perpétue le piétinement de la végétation, accélérant ainsi son érosion. Pour restaurer l'équilibre d'antan entre la roche et la végétation, une revégétalisation du Morne Petite Saline et la délimitation d'un sentier d'interprétation sont prévues afin d'accompagner les visiteurs à la découverte des paysages, de l'histoire et de la biodiversité de la Pointe des Châteaux, permettant ainsi d'adopter une gestion des flux touristiques adaptée à la zone.



La Pointe Colibris

La Pointe Colibris et son emblématique croix attire la grande majorité des visiteurs de la Pointe des Châteaux pour son intérêt paysager unique sur les îles de l'archipel guadeloupéen. Les falaises culminant à plus de 40 m, représentent un risque naturel omniprésent pour les visiteurs. L'objectif est d'informer sur les risques liés à la submersion marine et aux risques de chutes.

La mise en place de garde-corps/barrière haute/main courante autour de la croix et de lignes d'Ariane le long du sentier en direction de la Pointe La Chaise assureront une sécurisation du sentier à proximité des falaises calcaires. Les îlets de la Pointe des Colibris et l'îlet la Roche, accueillent chaque année la plus grande colonie reproductrice d'oiseaux marins de Guadeloupe avec plus de 2 000 couples, principalement des *Sternes Fuligineuses* et des *Phaétons à bec rouge* (*Pailles en queue*). Pour empêcher le dérangement de ces oiseaux sensibles, un arrêté de Protection de Biotope assurera la tranquillité des îlets par une interdiction d'accès d'avril à août, à l'instar de l'îlet blanc dans le Grand-Cul-De-Sac-Marin.

SAINTE-ANNE

numérique

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



Deux développeurs web Saintannais disent « STOP » aux dépôts sauvages de déchets avec l'application AWA.

En Guadeloupe et sur le territoire de la CARL, les filières de collecte et de traitement des déchets sont bien en place. Pourtant des encombrants en tout genre, objets en plastique, carcasses de voitures, etc. sont déposés dans la nature. C'est une véritable

pollution environnementale et visuelle, qui de surcroît, favorise la prolifération de moustiques et de nuisibles, sans compter les effets néfastes sur le tourisme. Face à ce constat, les citoyens de Sainte-Anne se mobilisent.

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ et Olivier LANDRY ont créé une web application éco-responsable et participative qui permet de géo-localiser des décharges sauvages. Sensible à cette démarche novatrice et éco-citoyenne, la ville de Sainte-Anne a souhaité soutenir leur initiative et proposer ce service aux habitants. Désormais, chaque Saintannais peut informer en temps réel la collectivité et lui indiquer précisément les lieux des décharges sauvages permettant aux équipes techniques de nettoyer les sites et d'intervenir plus rapidement.

La Ville de Sainte-Anne est la première collectivité de l'archipel à utiliser cette application. Ainsi, dans la continuité des actions déjà réalisées, elle entend maintenir son positionnement de ville exemplaire en matière de protection de l'environnement. Lauréate aux trophées Outre-Mer Durables, elle a réalisé une étude du lagon afin de mettre en place un plan d'actions de lutte contre l'érosion du littoral. Egalement labellisée Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte par le ministère de l'Environnement, elle a acquis des véhicules propres et a modernisé l'éclairage public par l'utilisation de LED moins énergivores, sans oublier l'opération « Bois Jolan Plage Propre » durant les vacances de Pâques. En février 2020, KAZARECYCLE introduira des récifs artificiels dans le lagon. Une façon de revaloriser des blocs de bétons issus de lave-linge démantelés tout en participant à la préservation des milieux marins et à la recolonisation des récifs.

Par ailleurs, l'application AWA est un nouvel outil numérique qui illustre la volonté de la ville d'être un territoire résolument connecté et ancré dans le 21^{ème} siècle, avec pour objectifs de faciliter les échanges entre les usagers et l'administration et de favoriser la participation citoyenne.

SAINTE-ANNE

arts

UNE VITRINE POUR LES ARTISTES DU TERRITOIRE : RETOUR SUR L'EXPOSITION " GRANDS HORIZONS "

La collectivité très attachée au développement culturel soutient l'art sous toutes ses formes ainsi que les artistes qui œuvrent à sa diffusion. Le Centre Culturel de la Ville de Sainte-Anne a donc accueilli, du 4 au 29 novembre 2019, l'exposition "Grands Horizons" proposée par le collectif d'artistes composé de Thierry Lima, Hébert Edau et Stonko Lewest. Ces 3 artistes bien connus dans le milieu et qui constituent le commissariat de l'exposition, ont réuni 17 autres artistes locaux : Sandra EDWIGE, Bruno METURA, Widdy MAKAIÏA, Jimmy NABAL, GOODY, Samuel MAZZANIELLO CHEZOL, Micheline SOUPRAYEN, Laurent CARTIER, KALUN, Thierry LIMA, Hébert EDAU, Stonko LEWEST, Yddy CLARUS, Jean-Claude ELIAC, Christina PICHI et Philippe LAURENT.

Sur le thème des « Grands Horizons », les artistes, à travers leurs œuvres « grand format » de 2 m x 2 m, ont mis en avant le potentiel d'ouverture que représente la Caraïbe pour la Guadeloupe située au carrefour des mondes. Les 1 500 visiteurs, les nombreuses personnalités du monde des arts plastiques tels que Antoine NABAJOTH (Plasticien), Pierre CHADRU (Plasticien), Jocelyn VALTON (Critique), Joëlle FERLY (Plasticienne), STEEK (Graffeur), Joël NANKIN (Plasticien), Stan MUSQUER (Plasticien), Chantal Léa COMMIN (Plasticienne), NYWO, MYKY - 4KG (Graffeurs), EXXOS (Graffeur) Alice-Anne Augustin (Plasticienne en herbes), Tiyeks (Graffeur), Patrick PROUST (sculpteur) et François PIQUET (Plasticien) ont été immergés dans cet univers « là où les horizons se multiplient, laissant libre cours aux points de vue que nous avons de nous-mêmes, des autres et de notre espace (...) ».



ÉCHOS DES COMMUNES



Dans le cadre des objectifs de sensibilisation à l'art, l'exposition a aussi été présentée aux scolaires. Les écoles du territoire, les enfants du CLSH mais aussi les lycéens de Vieux-Habitants, ou encore les élèves du collège Eugène Yssap, de Sainte-Anne et ceux du Collège Nestor de Kermadec de Pointe-à-Pitre ont fait le déplacement. De plus, l'exposition aura aussi permis d'échanger, lors d'un table ronde, sur la problématique de l'art en Guadeloupe et de porter un regard sur le travail des artistes. D'ailleurs, Michel ROVÉLAS, en tournée promotionnelle pour son livre " Mémoires de sang, Mémoires de vie, Mythologies créoles " a participé à la réflexion sur la démarche innovante de « Grands Horizons » 2019. Dans cet élan, l'écrivain Richard

SAINSILY, l'artiste conteur et son épouse, la chanteuse Marie SAINSILY ont proposé une performance spontanée poétique et chantée des 15 poèmes d'Adory COLINNE grande amatrice d'art qui suit cette exposition depuis son ouverture au public et qui a été inspirée par chacune des œuvres exposées.

Parmi les temps forts, lors du grand happening collectif, les artistes ont directement pu partager leur art et technique sur des enveloppes craft pour le plus grand plaisir du public qui a pu repartir avec leurs réalisations. Fort de ce succès et des nombreux témoignages, la ville de Sainte-Anne, ville culturelle entend renouveler l'expérience et offrir une vitrine à nos artistes locaux.

SAINT-ANNE

arts

" CONTER C'EST SE RACONTER " :

la 7^{ème} édition de l'exposition Wi'AnArt fait escale à Sainte-Anne

Du 9 au 25 janvier, l'exposition Wi'AnArt " Conter c'est se raconter " sera visible au Centre Culturel. Elle réunit une vingtaine d'œuvres originales de trois artistes guadeloupéens, Anaïs VERSPAN, Samuel GÉLAS et Ronald CYRILLE alias Black Bird, ainsi qu'une trentaine de créations d'élèves de toute la Guadeloupe.

La manifestation Win'AnArt organise, chaque année, depuis 2013, des rencontres avec des artistes contemporains dans les établissements scolaires, les médiathèques ou dans les communes. Inaugurée au mois de septembre à l'Hôtel de Région, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, cette exposition se veut itinérante et inspirante. L'objectif étant de sensibiliser les plus jeunes à l'art, de les initier à différentes techniques artistiques et de leur faire découvrir tout leur potentiel créatif. Cette opération ambitionne aussi de donner un visage pluriel à la création contemporaine et de participer à la promotion du patrimoine guadeloupéen et plus largement caribéen.

La ville de Sainte-Anne, ville d'art, vous invite donc à découvrir nombreux les réalisations de nos artistes ainsi que les créations des élèves des 26 établissements scolaires participants qui se sont essayés à la peinture, au street art, à la sculpture, à la vidéo et à d'autres performances artistiques.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL PREND VIE...



La loi oblige l'ensemble des intercommunalités à mettre en place un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Il s'agit pour elle de contribuer à atténuer le changement climatique en développant notamment, les énergies renouvelables et maîtrisant la consommation d'énergie. Le territoire de la

Riviera du Levant, riche de sa biodiversité et de son patrimoine naturel, est elle aussi, engagée dans cette démarche de développement durable.

Pour élaborer son PCAET, la CARL a d'abord dû réaliser une évaluation environnementale stratégique (EES). Une étape obligatoire qui consiste à faire un état des lieux initial et à identifier les leviers sur lesquels agir pour atteindre les objectifs du PCAET. Cet état des lieux permettra, par la suite, d'évaluer les retombées du plan, au moment de sa révision, et de prendre les mesures correctives nécessaires.

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), d'août 2015 définit les objectifs fixés aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dans le cadre de leur PCAET. Il s'agit pour elles de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et d'adapter leur territoire aux effets du changement climatique afin d'en diminuer la vulnérabilité.

Le volet « Énergie » invite les EPCI à la sobriété énergétique et au développement des énergies renouvelables. Le volet « Air » du PCAET leur impose de traiter la question de la qualité de l'air. Il s'agit donc pour la CARL, de contribuer à améliorer la qualité de vie de ses administrés, mais également de garantir les conditions de préservation de son environnement et de sa biodiversité.

LAISSER EN HÉRITAGE À NOS ENFANTS UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ ET DURABLE !

L'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Riviera du Levant a demandé la mise en place d'ateliers techniques afin de définir les enjeux principaux et les thématiques prioritaires à développer pour le territoire. Ces rencontres entre élus et techniciens des services de l'Etat, notamment, ont permis de concevoir les fiches-action qui ont été proposées à la population au cours de la large concertation mise en place par la Communauté d'Agglomération. Dans les quatre communes membres, des réunions publiques ont été l'occasion pour tout un chacun de donner son avis sur les propositions d'actions.

C'est à l'issue de cette concertation que le Plan climat air énergie territorial de la Riviera du Levant a pris forme et a été présenté aux élus du Conseil communautaire, qui l'ont validé au mois de décembre dernier. Après avis de l'autorité environnementale, le document définitif sera présenté à la population d'ici le deuxième trimestre de cette année 2020. Il devra être un outil de gouvernance pour les élus de l'ensemble du territoire.

LES ACTIONS ENVISAGÉES

Les actions envisagées dans le cadre du PCAET de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant s'articulent autour de deux volets, réunissant dix orientations.

VOLET " PATRIMOINE ET COMPETENCES "

ORIENTATION N° 1

Engager et coordonner la politique de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique de la CARL et de son territoire

ENJEU

Assurer la mise en œuvre du PCAET

ACTION

Faire du PCAET un document socle des politiques publiques de la CARL

ORIENTATION N° 2

Eco-exemplarité de la collectivité en matière de réduction de l'impact Climat-Air-Énergie

ENJEUX

S'ancrer dans le cercle vertueux de l'amélioration continue

ACTIONS

Intégrer au cœur de la commande publique les enjeux Climat-Air-Energie et assurer le suivi des bénéfices obtenus

Être éco-exemplaire au quotidien

Informier et responsabiliser les agents de la CARL sur la réduction au quotidien de l'impact Climat-Air-Énergie

ORIENTATION N° 3

Développer le tourisme durable / écotourisme / tourisme vert, sur le territoire de la CARL

ENJEUX

Accompagner le changement de comportement

ACTIONS

Accompagner les hébergeurs dans l'amélioration de leurs pratiques

Proposer un modèle de développement plus respectueux de l'environnement

Promouvoir et encourager le tourisme durable et l'écotourisme

VOLET " TERRITOIRE "

ORIENTATION N° 4

Optimisation des déplacements de personnes sur le territoire

ENJEUX

Proposer un modèle de déplacements plus respectueux de l'environnement

ACTIONS

Repenser la mobilité afin de permettre à chacun de se déplacer tout en réduisant le trafic et en améliorant la qualité de l'air

Accompagner le changement de comportement

Encourager le changement de mode de transport en proposant des alternatives à la voiture particulière

ORIENTATION N° 5

Optimisation des transports de marchandises et consommation de proximité

ENJEUX

Optimiser l'approvisionnement en marchandises

ACTIONS

Sensibiliser et engager les acteurs du transport de marchandises dans une démarche de réduction de leur impact Climat-Air-Energie

Promouvoir la consommation de proximité

Dynamiser les productions locales et commerces de proximité tout en sensibilisant la population à l'enjeu du " consommer local "

ORIENTATION N° 6

Optimisation des consommations des ménages et accompagnement à la transition énergétique

ENJEUX

Réduire, optimiser les consommations de biens et produits

ACTIONS

Sensibiliser, inciter les habitants à la réduction et au réemploi de leurs déchets

Réduire, optimiser les consommations énergétiques

Sensibiliser, inciter les habitants à une meilleure maîtrise de l'énergie

ORIENTATION N° 7

Déploiement des énergies renouvelables pour atteindre l'autonomie énergétique

ENJEUX

Se diriger vers l'autonomie énergétique et un usage raisonné de la ressource en eau

ACTIONS

Inciter et accompagner les particuliers dans une démarche d'autonomie en eau et en énergie

Augmenter la part d'énergie renouvelable dans le mix électrique de la Guadeloupe

Valoriser le potentiel de production d'énergie renouvelable du territoire

ORIENTATION N° 8

Transition énergétique et adaptation au changement climatique des secteurs agricoles et alimentaires

ENJEUX

Changer les comportements en matière de consommation

ACTIONS

Impulser un changement des comportements en matière d'alimentation tout en rendant la population actrice de ce changement

Améliorer l'autonomie alimentaire du territoire

Encourager et donner de la visibilité à l'agriculture locale

ORIENTATION N° 9

Adapter le territoire au changement climatique

ENJEUX

Redonner une place aux milieux naturels et veiller à leur préservation

ACTIONS

S'adapter au changement climatique en préservant les milieux naturels du territoire de la CARL voire en créant de nouveaux espaces

Sensibiliser, informer et impliquer la population dans l'adaptation au changement climatique

Susciter un changement de perception des espaces naturels afin de limiter les pressions sur l'environnement

ORIENTATION N° 10

La Désirade, laboratoire de la transition énergétique, de l'adaptation au changement climatique et du développement durable

ENJEUX

Proposer un modèle de développement adapté au contexte particulier de l'île de la Désirade

ACTIONS

Faire de la double insularité un vecteur d'innovation sur l'île de la Désirade

PLAN Paysage des GRANDS FONDS



Lancée en 2015, suite à un appel à projet du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, l'étude Plan Paysage des Grands-Fonds (PPGF), pilotée par la CARL, est arrivée à son terme. Les élus du Conseil Communautaire se réuniront fin novembre, afin de valider l'étude réalisée.

Le document soumis au Comité de pilotage puis aux élus, comprend un diagnostic, la définition des objectifs de qualité paysagère et un programme d'actions pour ce territoire singulier des Grands-Fonds.

Prochaine étape : la signature par les partenaires d'une charte d'engagement.

Sur ce territoire qui s'étend sur cinq communes et trois Communautés d'agglomération, il s'agit d'harmoniser les politiques publiques en matière d'aménagement et de gestion des espaces, mais aussi de protection et de valorisation des richesses tant naturelles que culturelles. Les communes des Aymes, de Morne-à-l'Eau, de Moule, de Sainte-Anne et du Gosier, ainsi que les Communautés d'agglomération auxquelles elles adhèrent - Cap Excellence, CANGT et CARL - en seront naturellement signataires, aux côtés de l'Etat, à travers la DEAL et des deux collectivités majeures.

La vision partagée qui est ressortie du PPGF doit maintenant être actée et officialisée et il s'agit aussi de définir la gouvernance pour la mise en place du programme d'actions défini dans l'étude.

Quelles doivent être les actions prioritaires à mettre en place et par quels partenaires elles doivent être portées ? Ce sont à ces questions qu'il s'agit maintenant de répondre. Parmi les pistes de réflexion, l'intégration du PPGF au Programme d'Action de Prévention des Inondations des bassins versants des Grands-Fonds. Le paysage serait alors un volet des actions du PAPI.

La mise en place de référents dans chaque structure partenaire et d'un pilote pour la coordination des actions est également une piste envisagée.

A l'issue de la concertation menée avec les usagers et les habitants des Grands-Fonds, quatre objectifs majeurs sont ressortis :

- reconnaître les Grands-Fonds demain ;
- bien vivre au cœur des Grands-Fonds ;
- exploiter les ressources des paysages ruraux des Grands-Fonds ;
- inventer une gouvernance adaptée aux Grands-Fonds.

Les actions prioritaires par le Comité de pilotage, portent sur la gouvernance du PPGF, mais aussi sur les questions de respect des réglementations environnementales et en matière d'urbanisme, notamment la gestion de l'exploitation des carrières. Vient aussi la problématique de la mobilité sur ce territoire dont les routes sont de plus en plus fréquentées comme voies de replis pour circuler d'un point à l'autre de la Grande-Terre. Il s'agit de prendre en compte cette problématique afin de conserver l'intégrité de cet espace de vie.

Au total, ce sont 33 actions qui ont été définies dans l'étude PPGF qui portent notamment sur la sensibilisation des populations. Sensibiliser sur le paysage, mais également à la prévention des risques d'inondations ou de glissements de terrain, entre autres choses : « **La conservation du paysage permet de prévenir un certain nombre de risques, donc sensibiliser la population à la biodiversité et aux paysages qui garantissent, de surcroît, la qualité du cadre de vie, c'est faire acte de prévention** », selon Hannah BISTOQUET, Chargée de mission Constructions et Équipements Structurants.

Valoriser les Grands-Fonds à travers ses richesses

La démarche initiée par la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant démontre l'intérêt porté par les élus pour cette zone des Grands-Fonds en mutation. Elle a également permis de mesurer l'attachement de sa population à la qualité de vie de ce territoire entre ville et campagne. « **Avant le terme Moun Granfon pouvait paraître péjoratif, aujourd'hui il s'agit de valoriser les populations de ces Grands-Fonds avec tous les savoir-faire et les savoir-être dont elle riche** », poursuit Hannah BISTOQUET.

Les actions qui seront mises en place devront conjuguer développement, préservation et mise en valeur de l'existant, notamment le travail fait par les associations, les artisans ou les agriculteurs de la zone. L'enjeu est d'apporter une plus grande visibilité sur ce territoire, le rendre attractif, notamment pour les touristes mais tout en le préservant.



Votre référent :
Hannah BISTOQUET
Chargée de mission Constructions et Équipements Structurants

RIVIERADULEVANT.FR fait peau neuve

C'est au début de l'année 2020 que le site internet de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant fera peau neuve. Une nouvelle plateforme voulue plus opérationnelle, mais surtout plus interactive et au service des usagers.

Les élus communautaires ont fait du développement du numérique l'un des cinq piliers du projet de territoire de La CARL. Il s'agit d'en faire un territoire d'intelligences, adossé au déploiement de l'écosystème numérique Riviera 3.0. Le site internet rivieradulevant.fr est l'interface qui permet aux administrés d'être en lien direct avec l'administration de la Communauté d'agglomération, mais aussi, désormais, d'être des citoyens acteurs de la vie et de l'animation du territoire.

Projet de la Riviera 3.0, le design du site a été pensé pour plus de proximité et d'échanges avec les administrés qui pourront consulter les projets communautaires en cours et à venir dans les quatre communes membres.

Avec cette seconde version du site rivieradulevant.fr, chaque administré pourra devenir un contributeur. Les habitants pourront ainsi proposer des événements à intégrer au site depuis la page d'accueil. La possibilité pour les associations, les entreprises ou les porteurs de projets de soumettre des idées d'actions pour le développement du territoire.

DES SERVICES DÉMATÉRIALISÉS

En continuité avec le précédent site, la Communauté d'agglomération la Riviera du Levant simplifiera les services dématérialisés tels que la commande de votre poubelle jaune ou votre poubelle grise. Le site vous permettra également de faire des signalements en cas de défaut de collecte des déchets ménagers ou

de collecte sélective, mais aussi pour tout autre question relevant de la compétence de la Communauté d'agglomération, ou à transmettre aux mairies. L'utilisateur pourra désormais intégrer des photos et la géolocalisation du fait signalé, pour une prise en compte plus efficiente par les services concernés.

VERS PLUS D'INFORMATIONS

Plus informatif, le site offre une plus grande lisibilité sur les compétences, les actions et les projets de la CARL. En s'abonnant à la newsletter et aux SMS de la CARL, les administrés pourront suivre l'actualité de la CARL où qu'ils soient en fonction des centres d'intérêt de chaque usager.



Votre référent :
Leslie MORVANY
Community Manager à la CARL



ELLE A DIT...

Nous souhaitons que les usagers s'approprient le site internet et qu'ils aient encore plus le sentiment d'appartenir au territoire de la Riviera du Levant et qu'ils puissent mieux faire entendre leur voix.



MACARL MON TERRITOIRE

TRI

SELECTIF

COLLECTE

DÉCHETS

N°VERT

DIALOGUEZ



WIFI

IDEE



INFOS

Partagez

LIKE



REJOIGNEZ
NOTRE COMMUNAUTÉ
**DE 15000
ABONNÉS**
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

ENJEU



LA RIVIERA DU LEVANT



FOLLOW

LA RIVIERA DU LEVANT,
TERRITOIRE D'INTELLIGENCES

INFORMATIONS 0590 48 47 47

www.rivieradulevant.fr



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François, La Désirade

35 000 NOUVEAUX LOGEMENTS EN 50 ANS SUR LE TERRITOIRE DE LA RIVIERA DU LEVANT (Source : Insee, RP 2015)

Le territoire de la Riviera du Levant est l'un des territoires les plus attractifs de Guadeloupe : des années 1970 à 2015, environ 35 000 nouveaux logements supplémentaires ont été créés. Chaque année, près de 800 logements bénéficient d'une autorisation d'urbanisme.

7 000 logements autorisés entre 2009 et 2018 sur le territoire de la Riviera du Levant

Source : Sitadel, logements autorisés 2009 - 2018

Sur la période 2009 - 2018, 71 % des logements autorisés se situent sur les communes de Sainte-Anne et Gosier, témoignant de leur dynamisme résidentiel. Ces logements autorisés sont en grande majorité des logements individuels ; des maisons construites avec jardin.

Quelques règles à respecter pour la construction de son logement

La construction de logement se fait dans un cadre juridique précis inscrit dans le Code de l'Urbanisme (CU) et le Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) :

- Pour construire votre logement, vous devez être propriétaire du terrain ou obtenir l'autorisation écrite du propriétaire,
- Tout projet de construction doit faire l'objet d'une demande de permis de construire auprès de la commune d'assise du projet. Le projet doit respecter les normes en vigueur au moment du dépôt : réglementation thermique, norme de sécurité, prise en compte des risques, etc. Le dépôt de la demande donne lieu à la délivrance d'un récépissé et d'un numéro d'enregistrement,
- Dans un délai de deux mois, la mairie instruit votre demande : elle vérifie la conformité de votre projet au regard de la zone, de la nature de votre projet,

son implantation, sa hauteur, etc. Une demande de permis de construire peut être acceptée ou refusée. Dans le cas du refus, la commune précise les raisons et le dépositaire de la demande peut intenter un recours.

- Lorsque le permis est accordé, il doit être affiché à l'endroit du projet. Les riverains ont alors un délai de 2 mois après affichage pour contester l'autorisation.
- La durée de validité d'un permis est de trois ans. Les travaux doivent commencer pendant cette période.
- Lorsque le logement est utilisable, vous devez adresser une déclaration de local au centre des impôts.

Les risques en cas de non respect des règles

En cas de construction sans permis de construire ou sur un terrain qui ne vous appartient pas, sans autorisation, vous risquez une amende de 1 200€ à 6 000 € par mètre carré construit et l'obligation de démolir votre logement.

En cas de non déclaration de votre logement au centre des impôts, vous risquez l'annulation de votre exonération de taxe foncière.

Le certificat d'urbanisme, outil d'aide à la décision

En amont de toute démarche (achat de terrain, construction, etc), demandez à votre mairie le certificat d'urbanisme de la parcelle concernée. Le certificat indique la constructibilité du terrain, et précise s'il est desservi par des équipements publics (eau potable, assainissement, électricité, voirie).

TOURISME



La jeune délégation canadienne reçue par la CARL



CARLNADA !

Une communauté de projets
et d'actions partenariales





LA RIVIERA DES ÎLES DE GUADELOUPE

OFFICE DE TOURISME

LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

NOS EXPERTS À VOTRE SERVICE

Toute l'année nous vous accompagnons
pour l'organisation de votre escapade
en Guadeloupe !

4 BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE À VOTRE SERVICE



LE GOSIER

Rue Félix Eboué

05 90 84 80 80



SAINT-ANNE

Galbas

05 90 21 23 83



SAINT-FRANÇOIS

Avenue de l'Europe

05 90 68 66 81



LA DÉSIRADE

Capitainerie

05 90 84 61 39

LA RIVIERA DES ÎLES DE GUADELOUPE
TERRITOIRE D'ÉMOTIONS



Offices de
Tourisme
de France

rivieraguadeloupe.com



[riviera des îles de guadeloupe](#)

[#rivieraguadeloupe](#)

L'aube d'une ère touristique nouvelle

Initier une collaboration touristique innovante entre la Guadeloupe et le Canada (via le Québec). Telle est l'ambition partagée du projet CARLNADA porté par la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant. Présentation guidée par Olivia RAMOUTAR-BADAL, élue communautaire de la CARL. (Propos recueillis par Daniel Rollé pour le magazine Karumag-EWAG)



Olivia RAMOUTAR-BADAL

Sur quel concept novateur repose le projet CARLNADA ?

Olivia RAMOUTAR-BADAL : Encore peu étudié dans la recherche en tourisme, notre concept de "co-destination" consiste essentiellement à impliquer les visiteurs dans la création d'une destination qui réponde à leurs attentes et besoins. Pour les communes éminemment touristiques de la Riviera du Levant (le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et la Désirade), la population locale devait nécessairement être impliquée dans la construction d'un tel projet. Son ambition l'atteste : proposer une destination plus adaptée à notre clientèle-cible (celle du Canada et singulièrement de sa province francophone le Québec) tout en respectant la réalité

locale et les valeurs de notre territoire. Il s'agissait, pour la CARL, de "créer une destination à l'image" des visiteurs comme des visités, de resserrer nos liens historiquement forts avec le Canada et de redéfinir l'attractivité touristique à l'international de notre territoire au-delà de son seul attrait balnéaire, "soleil et plages." La beauté de ses sites, ses offres diversifiées d'hébergement (hôtels

et gîtes à foison) et l'attractivité de son patrimoine culturel matériel et immatériel ont fait de la CARL le premier territoire touristique des îles de Guadeloupe. La qualité d'accueil de notre population et son authenticité relationnelle envers nos visiteurs canadiens trouvent place première et reconnaissance méritées au cœur de ce projet avant-gardiste et novateur.

Qu'espère la CARL en matière de retombées effectives ?

Olivia RAMOUTAR-BADAL : Aux yeux de tous les élus communautaires, et singulièrement du pôle tourisme de la CARL, ce partage de savoirs et d'expériences entre universitaires, professionnels du tourisme, touristes visiteurs et populations visitées, et plus

singulièrement cette coopération partenariale Guadeloupe-Québec annoncent l'aube d'une ère touristique nouvelle pour notre communauté d'agglomération, mais aussi, au-delà, pour la Guadeloupe tout entière. Je suis, pour ma part, convaincue que son caractère innovant provoquera une prise de conscience contagieuse de la part des élus de tous bords, des acteurs du tourisme impliqués dans chacune des destinations ciblées et des populations locales concernées par les effets vertueux, en matières économique, sociale et culturelle, de ce type de projets en co-destination.



La Riviera du Levant (CARL)
93 boulevard du Général de Gaulle
97190 Le Gosier
Tél. : 0590 48 47 47
Email : carl@rivieradulevant.fr
www.rivieradulevant.fr
www.facebook.com/rivieradulevant/

Une communauté de projets et d'actions partenariales

Le projet CARLNADA a recueilli l'adhésion de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de la CARL et l'approbation stratégique d'un partenaire institutionnel majeur, le Comité de Tourisme des Îles de Guadeloupe (CTIG). Les éclairages croisés de Franck BAPTISTE, Président de l'OTI et de Willy ROSIER, Directeur Général du CTIG. (Propos recueillis par Daniel Rollé pour

le magazine Karumag-EWAG)



Franck BAPTISTE, Président de l'OTI de la CARL

Comment l'OTI participera-t-elle concrètement aux retombées du projet CARLNADA sur sa zone d'intervention ?

Franck BAPTISTE : Le projet CARLNADA a été mis en œuvre par la CARL avec le cabinet d'ingénierie touristique F'îles pour le compte de la CARL a été mené en coopération avec et la Chaire de tourisme "Transat" de l'Université du Québec À Montréal (UQAM). En mars dernier, ces partenaires-fondateurs du projet ont réalisé un sondage auprès des touristes canadiens sur le site de l'aéroport international Pôle Caraïbes. Les résultats de cette étude

inédite ont été confiés à l'OTI que je préside. L'exploitation par la CARL des données recueillies privilégiera l'analyse de paramètres-types précis, associés à une clientèle touristique canadienne historiquement séduite par notre destination mais plus finement identifiée dans son profil socio-démographique et son approche relationnelle vis-à-vis de "la Guadeloupe profonde". Les retombées qui en découleront seront le fidèle reflet des initiatives prises par les membres-partenaires de l'OTI (CTIG, CCHG, CODEV de la CARL), inspirées par les enseignements précieux de ce sondage.

Quel regard stratégique porte le CTIG sur le projet de la CARL ?

Willy ROSIER : Il est important d'emblée de préciser que la CTIG travaille de longue date sur l'attractivité des Îles de Guadeloupe en direction de la clientèle canadienne. Je rappelle, pour ne citer que ce seul exemple, que la compagnie Air Canada en est à ses 44 ans de présence sur notre destination, signant le caractère historique des liens qui unissent le Canada et singulièrement le Québec avec l'archipel. En témoignent les 4 vols par semaine

(en haute saison) qu'elle assure aujourd'hui. La signature par le CTIG (en mai 2018) d'une convention de partenariat touristique avec les Établissements Publics Industriels et Commerciaux (EPIC) que sont les Communautés d'agglomération ou de communes, est venue souligner notre engagement permanent envers "un développement économique harmonieux et efficace du territoire". Il est, à nos yeux, intéressant et pertinent que la CARL, dont la vocation touristique est évidente, s'attelle à reconstruire et modeler son offre de territoire sur les attentes et besoins finement identifiés de sa clientèle canadienne cible. Notre soutien au projet CARLNADA va dans ce sens.

Avec une recommandation stratégique forte, maintes fois soulignée : le travail de fond assuré par le CTIG en matière de démarchage sur les marchés extérieurs reste de sa compétence exclusive. Les offres touristiques organisées par les EPCI sur leurs territoires en sont les indispensables relais de complément.

Un sondage révélateur

Menée par le Cabinet Fîles pour le compte de la CARL, cette étude a été réalisée en étroite collaboration avec la Chaire de tourisme Transat de Montréal. Le questionnaire en 4 parties du sondage visait à recueillir des données sur les paramètres suivants le profil sociodémographique des répondants – leurs habitudes de voyage et de consommation sur le territoire-cible – leurs motivations à entreprendre un séjour en Guadeloupe – l'évaluation de notre destination par les visiteurs. Les données analysées révèlent la nécessité d'une stratégie " de niche " pour optimiser l'attractivité du territoire et ses retombées vertueuses auprès de la clientèle canadienne cible.



Plus de 70 %
des répondants avaient
45 ans et plus.



Le revenu moyen des ménages
s'affichait entre 66 000 € et
99 000 € /an (soit entre
100 000 et 150 000 \$ CAD).
À signaler la sur-représentation
des visiteurs canadiens ayant
un revenu supérieur.



Près de la moitié des répondants
sont en couple sans enfants,
ce qui positionne la Guadeloupe
comme " une destination de
voyage à deux ".



La clientèle-cible est principalement
universitaire, près de 60 %
des répondants ayant un
diplôme universitaire.



41,7 % des voyageurs réservent de
3 à 6 mois à l'avance, et presque
30 % entre 6 mois et un an.



Plus de 62 % des voyageurs
réserve par eux-mêmes et
10 % via une agence en ligne.

Top 3 des forces reconnues à la destination

Ses forces : l'accueil des guadeloupéens, l'attractivité des plages et la beauté des paysages.

Ses faiblesses : l'état dégradé de certaines routes, la qualité des services de restauration, la propreté générale des sites visités à renforcer.

Au final, sur une échelle de 1 à 10, le taux canadien de satisfaction s'affiche à 8 pour 85 % des sondés. Un score général d'autant plus encourageant pour la destination que 84 % d'entre eux la recommandent hautement.

Les informations sur le séjour

La durée moyenne de séjour sur l'archipel est d'une semaine (les retraités restant plus longtemps). Le type préférentiel de séjour exclut le forfait et néglige le "All appartements" de location.

Les sites de la CARL les plus visités par les canadiens (progression descendante) : la Pointe des Châteaux, le Village Artisanal de Sainte-Anne, la Cascade aux écrevisses, le Parc National, une distillerie, les Saintes.



**LA RIVIERA
DES ÎLES
DE GUADELOUPE**
OFFICE DE TOURISME
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE



CARLNAVAL

**VIBREZ AU RYTHME
DU CARNAVAL!**

26

JANVIER

MASAMBLAJ
SAINTE-ANNE

02

FÉVRIER

GOZIEVAL
GOSIER

24

FÉVRIER

GRANDE PARADE DU LUNDI GRAS
SAINT-FRANÇOIS

INFORMATIONS : BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE DE GOSIER, DÉSIRADE, SAINTE-ANNE ET SAINT-FRANÇOIS



Riviera_des_îles_de_guadeloupe | www.rivieraguadeloupe.com



VÉLOS ÉLECTRIQUES... L'ÉCHAPPÉE BELLE DE MANUEL

Manuel FERMEY vit à la Désirade depuis 6 ans. Il y a d'abord monté une activité de location de quads, avant de rapidement passer à la location de vélos électriques, une activité plus en adéquation avec l'île et la topographie des lieux. Rencontre avec un homme qui a su allier écologie et tourisme.



Comment êtes vous arrivé sur l'île de la Désirade ?

Je vais être honnête, ce n'était pas prévu de longue date dans mon parcours. C'est une opportunité de vie qui s'est présentée à moi. Je suis arrivé un jour à la Désirade, et je suis tombé amoureux de l'île. Je suis quand même un fils de la Désirade, car ma mère est native de ce petit bout de terre. Je suis d'abord revenu plus régulièrement, beaucoup plus que quand j'étais enfant.

Quelques temps après j'ai eu une activité de kite surf qui m'a poussé à revenir encore plus, car nous avons sur l'île un spot magnifique pour pratiquer cette discipline. De fil en aiguille j'ai eu de multiples activités sur l'île afin d'y rester le plus longtemps possible.

Que faisiez-vous auparavant ?

(rires)... Je suis informaticien à la base... J'avais mon entreprise d'informatique, avant de monter une boulangerie.

Comment vous est venu l'idée de monter cette société de vélo électriques ?

J'ai d'abord pensé aux quads à la Désirade. Mais rapidement j'ai réalisé que la dangerosité de cette activité ne correspondait pas à l'île. Je suis un grand amoureux de la nature.

L'idée m'est venue par un ami qui revenait tout juste d'un voyage aux Alpes. Il y avait pratiqué du vélo électrique, et m'a conseillé d'essayer de lancer l'activité.

La concrétisation elle, s'est faite de façon vraiment fortuite. J'allais acheter de nouveaux quads quand je suis tombé sur

LES ENFANTS DE LA CARL

un magasin qui fermait et qui liquidait son stock. J'ai donc sauté sur l'occasion et j'ai racheté 15 vélos électriques, avec lesquels j'ai démarré mon activité.

Je suis aujourd'hui très content de cette activité, car d'une part elle correspond à l'île, mais aussi parce que c'est beaucoup plus sympa de faire la visite de l'île en vélo. Cela permet d'avoir une visite agréable, et de pouvoir s'arrêter sans s'inquiéter du redémarrage... Surtout pour les moins sportifs !

Quel a été l'accueil au démarrage de cette nouvelle activité ?

Il y a eu un très bon accueil. J'avais des vélos pour les enfants, qui m'ont permis de lier des liens particuliers sur place.

Mes premiers clients ont d'ailleurs été des enfants de la Désirade, qui ont grandement apprécié cette nouvelle activité... Cela m'a par exemple permis de monter une petite équipe de foot et de partager une passion avec eux.

Mais c'est une activité qui demande beaucoup de maintenance (crevaisons et réparations en tous genres...). Les premiers vélos que j'ai eu n'étaient malheureusement pas assez fiables et étaient souvent en panne. Aujourd'hui j'ai pu investir dans des vélos électriques de meilleure qualité, qui assurent aux visiteurs une découverte plus sereine.. Je peux ainsi valoriser mon île de coeur et l'accueil qu'elle réserve à tous.



Leslie BELLLOT



Entre deux recettes créoles, Leslie répond à trois questions...

Leslie BELLLOT, la cuisine rythme votre vie. Comment cette passion est-elle née? Comment évolue-t-elle aujourd'hui ?

J'aime cuisiner depuis toute petite. Je regardais discrètement ma maman, fine cuisinière, préparer les repas et mes premiers livres ont été des livres de cuisine. Je suis gourmande. Je pense que je suis née pour cuisiner !

Vous êtes depuis un peu plus d'un an installée au Gosier mais vous avez toujours été une enfant de la CARL. Quel regard portez-vous sur ce territoire ?

Bien qu'étant originaire du Nord Basse-Terre, j'ai très rapidement adopté la Riviera ! J'apprécie la douceur de vivre qui s'en dégage, la proximité des plages. J'affectionne beaucoup nos marchés, comme le nocturne du Gosier le vendredi et le marché en bord de mer de Sainte-Anne qui sont uniques.

Si la Riviera du Levant devait être une recette, elle serait...

La Riviera du Levant serait un "Carpaccio de thon de la Désirade, à l'orange péyi !". Une recette-dédicace à nos pêcheurs locaux. Très simple à réaliser et se déguste sans faim !

Pain au beurre

La recette de Leslie Belliot



INGRÉDIENTS

- 500 g de farine
- 1 sachet de levure de boulangerie ou 20 g de levure fraîche
- 125 g de beurre doux
- 100 ml de lait tiède
- 50 ml d'eau tiède
- 2 cs de sucre
- 1 cc de sel fin
- 2 œufs moyens pour la pâte
- 1 œuf pour dorer

PRÉPARATION

Dans un saladier verser le sachet de levure de boulangerie (ou la levure fraîche émiettée). Ajouter les 50 ml d'eau tiède et laisser reposer 5 minutes.

Ajouter la farine, creuser un puit et y incorporer le sucre, le sel, les 2 œufs battus, le lait et le beurre.

Commencer à mélanger les ingrédients doucement. Disposer la pâte sur le plan de travail, et la pétrir 5 minutes jusqu'à d'obtenir une pâte qui ne colle pas. Couvrir d'un torchon et laisser reposer 2 h dans un endroit tiède.

Dégazer la pâte et la pétrir à nouveau 1 min. Diviser la pâte en 6 parts égales. Former des brins de pâte et réaliser 2 tresses.

Disposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Dorer le pain au beurre à l'aide d'un pinceau avec un œuf entier battu.

Cuire au four pendant 30 min. à 175° C. Le pain au beurre doit être bien doré. Laisser refroidir avant de déguster.

Retrouvez toutes les recettes de Leslie BELLLOT en vous connectant sur : www.cuisine-creole.com



La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant
vous souhaite une année 2020

DURABLE, DYNAMIQUE, SOLDAIRE, INTELLIGENTE,
à l'image de son territoire



www.rivieradulevant.fr -     la riviera du levant



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE